

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 33 (1953)
Heft: 3

Artikel: Les plans d'équipement en Afrique du Nord
Autor: Fangeat, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

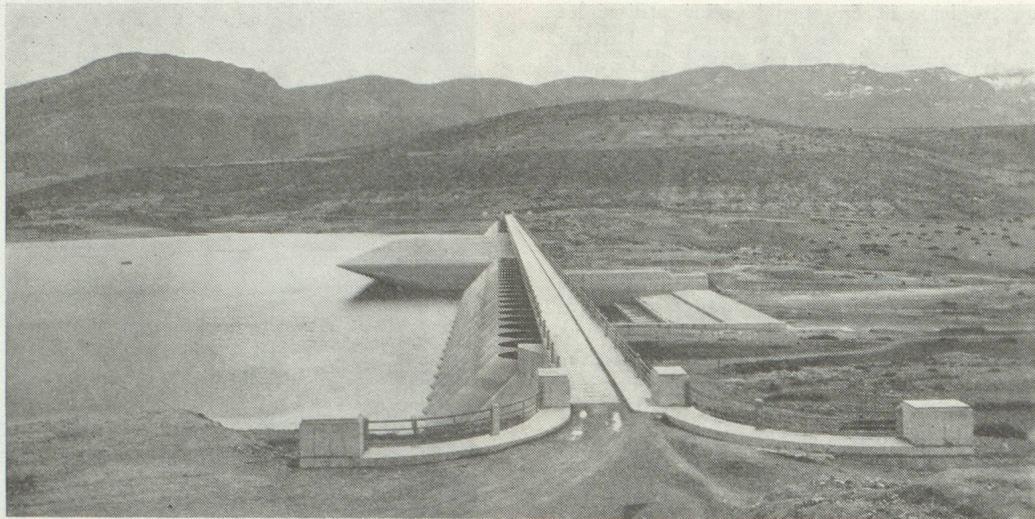
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le barrage de Beni-Bahdel en Oranie (Algérie) qui assure l'alimentation en eau d'Oran et l'irrigation de la grande plaine de la Marnia

Les plans d'équipement en Afrique du Nord

par

André Fangeat

Chargé de mission au Commissariat général
du plan de modernisation et d'équipement

BIEN différents à beaucoup d'égards, les trois pays d'Afrique du Nord possèdent en commun le redoutable privilège de voir peser lourdement sur leur avenir le fardeau d'une population de près de 22 millions d'habitants, qui s'accroît chaque année de 400.000 unités environ. Évolution en soi infiniment satisfaisante puisqu'elle consacre le fruit de quelques décades de lutte opiniâtre contre les fléaux, les grandes épidémies, les guerres même qui décimaient encore, dans un passé tout proche, les « Iles de l'Occident (1). » Mais évolution cependant redoutable pour des pays dont le développement économique n'a pu, malgré des efforts considérables, suivre le rythme de la progression démographique.

La guerre elle-même, en obligeant la France à consacrer toutes ses ressources à l'effort commun de défense, a encore contribué à aggraver cette distorsion. Et c'est ainsi qu'au lendemain de la guerre, un déséquilibre important subsistait entre le développement économique et social de ces trois territoires d'une part, leur progression démographique, d'autre part. Cette situation qui apparaissait alors avec brutalité et intervenait au moment précis où, sur place, les populations locales exprimaient avec une certaine impatience leur désir d'accès à la vie moderne, posait de graves problèmes.

C'est afin de tenter d'y porter rapidement remède qu'a été entrepris en Afrique du Nord, dès 1946, un effort sans précédent d'équipement et de modernisation dont la première étape qui s'insérait dans l'effort d'ensemble entrepris pour l'Union française, sous le nom de Plan Monnet, vient de s'achever avec l'année 1952.

(1) Terme dont les auteurs Arabes de l'Antiquité qualifiaient les trois départements algériens, la Tunisie et le Maroc.

Le sens de l'effort entrepris

Les grandes lignes de l'action ainsi entreprise dans le cadre du premier plan d'équipement et de modernisation reflètent bien cette préoccupation. Elles peuvent se résumer rapidement dans un développement des moyens de production susceptibles :

— d'accroître les ressources alimentaires produites sur le sol nord-africain, élément primordial d'une amélioration rapide et sensible des conditions actuelles d'alimentation d'une population sans cesse accrue ;

— de mettre à la disposition des populations locales des possibilités nouvelles d'emploi dont dépend une élévation progressive et satisfaisante de leur niveau de vie ;

— d'intensifier la mise en valeur des ressources agricoles, minières et énergétiques locales qui sont de nature à assurer une transformation profonde, déjà très largement engagée, de l'économie nord-africaine ;

— de développer enfin la part des pays d'Afrique du Nord dans les échanges mondiaux, de façon à assurer l'expansion des économies locales et, à travers elles, l'expansion et l'équilibre de l'économie de l'Union française.

Il ne s'agissait rien moins, en somme, que d'assurer l'expansion optimum de la production nord-africaine, qu'il s'agisse des secteurs traditionnels comme la céréaliculture ou l'arboriculture ou des développements miniers que permettait enfin d'entrevoir une longue et patiente prospection du sous-sol de l'Afrique du Nord.

Et tout ceci dans des conditions souvent peu propices ; c'est le cas, en matière agricole par exemple, des irrégularités du climat et du régime des pluies de la superficie limitée des terres nouvelles susceptibles d'être mises en culture, de la persistance de régimes fonciers

traditionnels (biens habous, terres collectives) qui entraînent la stérilisation de plusieurs centaines de milliers d'hectares, ou enfin de la lenteur inévitable avec laquelle les agriculteurs musulmans abandonnent leurs méthodes ancestrales de culture pour les techniques modernes.

Dans le domaine minier ou industriel, l'insuffisance des ressources énergétiques d'origine locale, le prix élevé de l'énergie produite, en quantité d'ailleurs encore insuffisante, la nécessité de compléter ou de rénover l'infrastructure routière, ferroviaire, portuaire, aérienne, l'absence enfin de main-d'œuvre locale qualifiée constituaient autant de problèmes connexes qu'il fallait résoudre.

Le bilan du premier plan

Néanmoins, un grand pas est aujourd'hui fait. Et si les résultats acquis n'ont pas encore apporté de solutions spectaculaires au problème démographique de l'Afrique du Nord — mais existait-il une solution immédiate et durable ? — ils constituent cependant les éléments de base à partir desquels peut désormais être assuré solidement l'essor économique de l'Afrique du Nord.

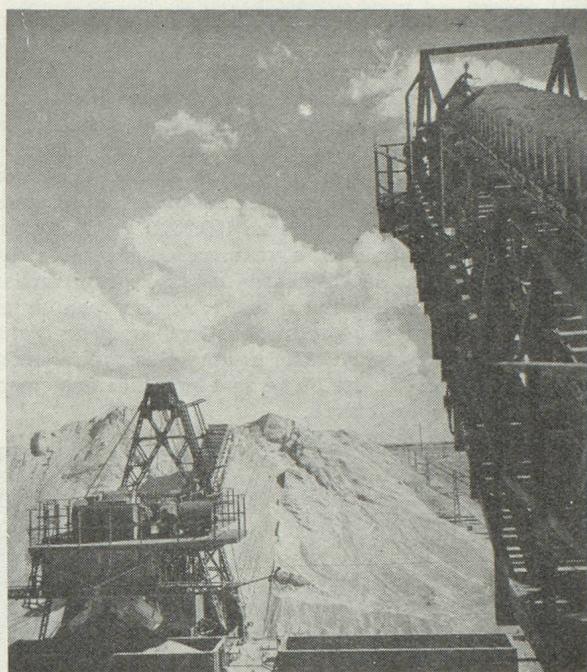
Le deuxième plan qui a été élaboré il y a quelques mois dans chacun des trois pays pour la période 1953-1957, toujours en liaison étroite avec le plan qui s'élabore actuellement tant dans la Métropole que dans les territoires ou les départements d'outre-mer français, tend précisément à assurer cette expansion économique de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc dans le cadre d'un marché toujours plus large.

Quelques chiffres donneront, pour chacun des grands secteurs d'activité, une idée de l'effort réalisé au cours des années écoulées. Tous ne seront pas également significatifs car s'il est des domaines où l'action de l'homme est prépondérante, sinon souveraine — production minérale, minière ou industrielle — il en est d'autres — c'est le cas notamment de l'agriculture — où les efforts les plus valables peuvent être annihilés par des conditions climatiques défavorables qui se retrouvent, hélas, à intervalles réguliers.

Les ressources en énergie électrique de l'Afrique du Nord dépassent actuellement 1.500 millions de kWh (contre 960 en 1948), tandis que les puissants ensembles de l'oued Agrioun en Algérie et de Bin el Ouidane au Maroc, en voie d'achèvement, représentent un potentiel supplémentaire de production de plus de 400 millions de kWh. D'ores et déjà, l'Algérie prépare la mise en chantier d'un nouvel équipement qui lui assurera d'ici 1956-1957, près de 175 millions de kWh nouveaux. En Tunisie, une première usine hydroélectrique va être construite au pied du barrage de l'oued Mellègue dont la construction avance très rapidement ; ultérieurement, deux autres usines utiliseront les eaux des barrages de l'oued El Lil et de Taulierville, également en chantier.

La production charbonnière qui s'accroît régulièrement et a atteint 700.000 tonnes en 1952 pour les seuls gisements de Kenadza (Algérie) et de Djerada (Maroc), pourra s'élever rapidement à 900.000 tonnes. La mise en exploitation du gisement d'anthracite du Ksé-Ksou (Algérie) va, de son côté, apporter un supplément de 100.000 tonnes par an.

Par ailleurs, des prospections sont menées activement dans la région de Colomb-Béchar où les gisements de



Les installations phosphatières de Khouribga (Maroc)

Sfaïa-Ghorassa pourraient se révéler du plus grand intérêt.

Il est de tradition d'indiquer que le pétrole reste la grande inconnue de l'Afrique du Nord ; plus pour longtemps, peut-être, car depuis que les premiers forages productifs ont vu le jour au Maroc et en Algérie, le rythme des recherches s'amplifie (plus de 150.000 m. de forages sont exécutés actuellement chaque année). Pour 1952, la production du Maroc a été de l'ordre de 100.000 tonnes (contre 2.600 en 1946), tandis qu'en Algérie, la production qui était insignifiante en 1946, et ne s'élevait qu'à 7.000 tonnes en 1951 se développe actuellement au rythme de 300 mètres cubes par jour. En Tunisie, la prospection systématique du sous-sol tunisien est amorcée avec des moyens modernes et puissants.

De 4.800.000 tonnes en 1946, la production de phosphates est passée à plus de 7.000.000 de tonnes en 1952. Plus impressionnante encore est la progression de la production de plomb (140.000 t. de concentrés à 65 % contre 29.000 en 1946), de zinc (75.000 t. de concentrés contre 15.000 en 1946), de manganèse (390.000 t. contre 50.000 en 1946). La production de minerai de fer, tombée à 1.800.000 tonnes en 1946, a déjà en 1951, avec près de 4.200.000 tonnes, dépassé son niveau de 1938. La mise en exploitation de petits gisements de cuivre est en cours et s'ils ne sont pas de nature, dans l'état actuel des connaissances, à apporter sur le marché des tonnages importants, leur intérêt n'en est pas moins très grand pour les développements futurs de l'équipement industriel de l'Afrique du Nord.

Dans le même temps, l'effort de prospection minière a été poussé dans diverses régions et notamment dans le secteur de Colomb-Béchar où des indices très intéressants ont été décelés. Leur étude systématique est en cours.

Dans le domaine de l'équipement industriel, des

résultats non moins appréciables ont été acquis : citrons au hasard la production de ciment qui dépasse déjà 1.000.000 de tonnes et atteindra prochainement 1.200.000 tonnes notamment après la mise en service d'une nouvelle cimenterie en Tunisie (Bizerte), les tonnages sans cesse accrues de superphosphates et d'hyperphosphates qui apportent une valorisation considérable de la production nord-africaine de phosphates, la production papetière (22.500 t. en 1951 pour l'Algérie) qui va connaître un essor considérable dès la mise en route des usines en cours de construction au Maroc ou sur le point d'être mises en chantier en Tunisie, à partir des productions locales d'eucalyptus ou d'alfa, la production sidérurgique plus spécialement développée en Algérie où se sont installées également des tréfileries de cuivre, des usines de fabrication de câbles téléphoniques.

Les industries du machinisme agricole occupent tout naturellement une place importante en Afrique du Nord, sans parler de toutes les activités qui, à partir des produits du sol ou de la mer (conserveries — fabriques de jus de fruits — raffineries d'huile d'olive — sucreries, etc.) constituent pour la main-d'œuvre locale, des sources nouvelles d'emploi du plus grand intérêt.

Bien d'autres activités existantes pourraient être citées ; bien d'autres aussi qui seraient axées, soit sur la transformation des ressources locales susceptibles d'être exportées, soit sur la satisfaction de besoins locaux actuellement satisfaits par l'importation, peuvent encore voir le jour en Afrique du Nord.

Il serait fastidieux de les passer en revue. Il faut cependant que l'on sache que, dans chacun des trois pays, une législation appropriée permet d'accorder des avantages appréciables aux industriels qui désirent s'implanter dans le cadre du plan d'équipement. Il n'est pas exclu, par ailleurs que des facilités supplémentaires soient, dans un proche avenir, accordées, comme dans la Métropole, aux industries exportatrices.

L'infrastructure publique des trois pays devait, de toute évidence, s'adapter à cette évolution générale, adaptation rendue plus nécessaire encore par les dégâts résultant, soit du fait de la guerre (Tunisie), soit de l'usure prématuée consécutive au trafic intensif et brutal qui lui a été imposé par les besoins des armées françaises et alliées lors de la campagne de 1943. Le réseau routier a été rétabli et complété. Les ports de Tunis, Sousse, Sfax en Tunisie ont été reconstruits et améliorés, tandis que La Coulette était aménagé pour absorber le trafic pondéreux auquel Tunis ne pouvait plus faire face, dans des conditions satisfaisantes. Alger, Oran, Bône en Algérie, Casablanca et Agadir au Maroc,

solicités par un trafic de plus en plus important, développaient leurs quais, leurs équipements. Ainsi, les ports d'Afrique du Nord ont-ils pu recevoir plus de 19.000 navires (le double de 1947) et faire face à un trafic de marchandises de l'ordre de 25 millions de tonnes (en augmentation de 60 % sur 1947).

Même effort en ce qui concerne les réseaux ferroviaires des trois pays dont le trafic est passé à près de 3.700.000 tonnes-kilomètres (30 % de plus qu'en 1946), le trafic voyageurs restant, par contre, sensiblement constant.

Dans le domaine aérien enfin, les grands aérodromes d'Alger, de Tunis et Aouina, de Casablanca en particulier, ont été équipés en vue de répondre, dans les meilleures conditions possibles, aux exigences des grandes liaisons internationales qui en ont fait des bases d'escale.

Reste enfin, ce domaine capital qu'est l'agriculture où l'accroissement de la production agricole, nécessairement lent, exige la modernisation des méthodes traditionnelles de culture sur 90 % des terres cultivables — celles qui sont entre les mains des agriculteurs musulmans — l'extension ou l'aménagement des surfaces actuellement en culture, la protection enfin de ces dernières contre une érosion particulièrement active.

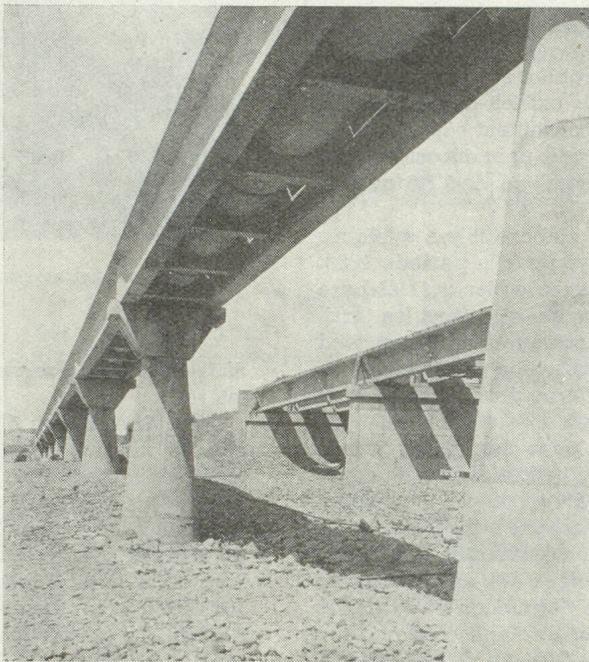
Dans des pays où l'irrégularité du climat, et notamment du régime des pluies, conditionne étroitement la production et détermine, le plus souvent, le volume de la récolte, cette double action nécessite un effort parallèle d'équipement hydraulique :

grands barrages de retenue des eaux de crues ou travaux plus modestes — mais dont la rentabilité est à la fois plus grande et plus rapide — de petite et moyenne hydraulique (dérivations d'eaux pérennes, pompages dans la nappe phréatique, barrages d'épandage de crues).

Elle ne saurait être pleinement efficace, si elle n'était complétée par une éducation correspondante des populations agricoles appelées à bénéficier de ces efforts d'équipement et de modernisation, qui doivent entraîner un bouleversement aussi total des techniques ancestrales.

La production céréalière est en progression et tend à se stabiliser autour de 25 millions de quintaux pour le blé, et de 23 millions de quintaux pour les céréales secondaires. Les rendements restent encore faibles mais on peut espérer atteindre certainement assez rapidement une production céréalière globale de l'ordre de 60 millions de quintaux par an.

Même évolution pour les agrumes et les dattes dont le placement de la production sur les marchés extérieurs rencontre de nombreux obstacles.



Vue de la conduite qui, sur 140 km. de longueur, amène à Tunis les eaux potables du barrage de l'oued El Lîl (100.000 m³ par jour)

Progression également de la production locale d'huiles d'olives qui s'est élevée à 73.000 tonnes en 1951, après avoir atteint, en 1949, le chiffre record de 125.000 tonnes.

Plus intéressants sont les efforts faits pour assurer le développement de cultures nouvelles telles que celle du tabac, du coton ou du riz, dont le rendement au Maroc atteint et dépasse même souvent 60 quintaux à l'hectare et qui sont de nature à assurer une diversification très souhaitable de l'agriculture nord-africaine.

Il faudrait enfin citer les efforts faits pour assurer la sauvegarde du *cheptel* — et notamment du troupeau ovin — régulièrement décimé jusqu'ici par les maladies et la sécheresse, efforts qui se sont traduits par la création de milliers de points d'eau, l'aménagement de grands axes de transhumance, la mise en place de stations de traitement du bétail et l'amorce d'une production fourragère intensive, désormais rendue possible par l'équipement hydraulique de grands périmètres d'irrigation.

Tels sont, brossés à grands traits, les résultats essentiels de l'effort considérable mené en Algérie, en Tunisie et au Maroc, depuis la guerre et dont les chiffres ne peuvent faire sentir toute la portée que s'ils sont rapportés au facteur humain qui a été le moteur essentiel de toute l'action menée en Afrique du Nord.

Enseignement, santé publique, habitat sont, certes, des équipements plus spécifiquement sociaux. Ils n'ont point été négligés pour autant, puisque chaque année c'est près de 100.000 bancs d'école supplémentaires qui sont mis à la disposition de la jeunesse nord-africaine; l'armature sanitaire du pays développe très largement ses réseaux de dispensaires et d'hôpitaux. Sur le plan du *logement* enfin, la lutte est désormais engagée farouchement contre les « bidonvilles » dont la disparition est désormais prochaine, tandis que parallèlement se poursuit un effort important — quoique encore très insuffisant — de constructions d'habitations adaptées aux besoins locaux.

Un mot, en terminant, pour souligner — mais est-ce bien nécessaire — qu'un effort d'une telle ampleur a exigé des investissements considérables : près de

1.000 milliards de francs actuels pour les années 1949 à 1952 inclus, dont une partie très importante — de l'ordre de 650 milliards de francs — a été financée par des ressources d'origine publique. La métropole a contribué très largement à cet effort d'investissements sans précédent, soit par les dotations mises à la disposition des trois pays par le Fonds de modernisation et d'équipement (près de 250 milliards de francs actuels), soit par le canal de ses divers organismes de crédit spécialisés, soit en ouvrant le marché financier métropolitain aux sociétés installées en Afrique du Nord, soit enfin en apportant la plus grande partie des quelques 350 milliards de capitaux privés qui se sont investis de 1949 à 1952 en Afrique du Nord.

Que seraient devenus ces trois pays sans ces apports massifs de capitaux publics et privés dont ils ont bénéficié jusqu'à ce jour, et plus spécialement depuis la dernière guerre ? Il est aisé de l'entrevoir quand on constate, en dépit des résultats remarquables déjà acquis, combien il reste encore à faire et combien la situation des trois pays reste encore grave.

Mais l'avenir seul doit nous préoccuper, aujourd'hui plus que jamais, car ce n'est que dans la mesure où une solution pourra être apportée rapidement aux problèmes redoutables que pose l'évolution démographique de l'Afrique du Nord, que l'Algérie, la Tunisie et le Maroc pourront espérer progresser dans la voie de la paix et du progrès.

Ces pays peuvent, certes, continuer à compter comme dans le passé sur le concours le plus large de la Métropole, pour assurer la poursuite d'un effort qui exigera des investissements considérables. Mais dans cette course effrénée entre l'économie et la démographie, chaque année, chaque mois de gagné est précieux. Aussi, ne peut-on que souhaiter ardemment voir des concours extérieurs s'associer dans le même esprit, à l'action que la France, ses trois départements algériens, la Tunisie et le Maroc mènent en commun pour la sauvegarde des « îles de l'Occident ».

André Fangeat

